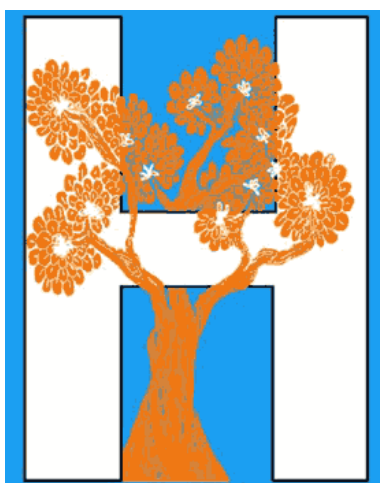


<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article577>



Lettre de la coordination nationale au Ministre des affaires sociales et de la santé

- Cahiers d'exigences : Écrivez vous-mêmes vos exigences en répondant à l'appel -



Date de mise en ligne : samedi 14 juillet 2012

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

La coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité nous a envoyé la doléance suivante.

La dégradation de notre système de santé semble à nouveau s'accélérer comme le révèlent les multiples informations que nous recevons actuellement (liste des affaires récentes ci-dessous et Cf. notre site <http://www.coordination-nationale.org>).

C'est pourquoi nous renvoyons à nouveau la lettre de demande d'audience à Marisol TOURAINE, avec un préambule décidé par notre Conseil d'administration.

Vous trouverez ci-dessous les deux textes.

I. Préambule du 03/07/2012

Madame la Ministre

Nous comprenons parfaitement que la mise en place de votre équipe doive prendre un certain temps, et que nous ne sommes pas les seuls à vous solliciter, mais nous regrettons profondément votre silence et celui de votre administration à propos de notre lettre du 22 mai 2012 - lettre que nous nous permettons de vous renvoyer.

Le service public de santé continue à souffrir, avec des responsables d'ARS ou d'Hôpitaux qui font comme s'il n'y avait eu aucun changement politique. Pire, les terribles restructurations, avec leurs effets néfastes pour les structures concernées (hôpitaux, maternités, structures psychiatriques, centres de santé, et centres IVG...) et pour l'accès égalitaire et solidaire aux soins et à une santé de qualité, continuent comme sous l'ère sarkozyste. C'est à n'y rien comprendre, et nos comités nous alertent sans cesse de continuelles et/ou nouvelles atteintes, tant à Vire, Belfort-Montbéliard, Montluçon, Toulouse, La Seyne-Toulon, centres mutualistes de Paris, de Marseille et des Bouches du Rhône, Pertuis, Maternité du Belvédère de Mont Saint Aignan, Creil-Senlis, Briançon, Lure-Luxeuil, Auch, Charleville Mézières, Castres, Périgueux, La Martinique, Tarbes, Nantes, Saint Denis, Mantes, Poissy Saint Germain, Nanterre, Fontainebleau, Lannemezan, Hayange, Bordeaux, La Réole... pour ne prendre que quelques exemples récents.

Nous espérons une réponse de votre part.

En attente de celle ci nous vous nous renouvelons l'expression de notre profond attachement au maintien et au développement d'un service public de santé solidaire, accessible pour toutes et tous, partout sur notre territoire.

Lure le 03/07/2012

Pour le Conseil d'Administration de la Coordination, tenu le 22 juin à Paris, son président

Michel ANTONY

II. Lettre du 22/05/2012

Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé
sous couvert de Monsieur le Premier Ministre
sous couvert de Monsieur le Président de la République

Objet : remarques et demande d'audience

Nous nous félicitons du résultat des Élections présidentielles qui a conduit au départ de Nicolas SARKOZY et de toute son équipe. La politique en matière de santé, menée pendant toutes ces dernières années, a contribué à déstabiliser l'hôpital public, à privatiser la santé et à supprimer tant de services publics de proximité absolument indispensables.

Nous espérons fortement que le nouveau gouvernement auquel vous appartenez rétablira et renforcera la primauté du service public de santé, redonnant ainsi aux habitant(e)s de notre pays un accès aux soins et à une santé de qualité, pour toutes et tous, partout et à toute heure - ce qui est loin désormais d'être le cas.

Nous regrettons cependant qu'il n'y ait pas un ministère spécifique concernant la santé, tant les problèmes la concernant sont multiples, et les aggravations et urgences de plus en plus prégnantes.

Dans l'esprit de l'Appel du 2 avril 2011 « Notre Santé En Danger » (signé par toute la gauche politique), nous espérons que vous saurez concrétiser ces revendications et donner un signe fort à toutes et tous qui rêvent enfin d'un changement profond dans ce domaine et dans d'autres, avec particulièrement en ce qui concerne la Coordination nationale :

- La suppression de loi HPST et des lois sécuritaires de la psychiatrie.
- La fin des dépassements d'honoraires (puis des autres restes à charge) en commençant par supprimer toute place du privé dans l'hôpital public.
- L'arrêt de toute forme de privatisation de l'offre de soin hospitalière et en particulier de la chirurgie, de la biologie, de l'entretien, du ménage...
- [-] La reprise des investissements hospitaliers (hôpital 2012 et autres chantiers bloqués...) conformes aux besoins réels.
- [-] L'attribution de personnels de santé et le financement correspondant aux secteurs et aux sites qui le nécessitent en remettant (au moins partiellement) en cause la liberté d'installation, mesure incontournable à nos yeux pour résoudre la problématique des déserts médicaux et du manque de praticiens dans l'ensemble des hôpitaux publics.
- [-] La prise en compte d'une véritable politique de prévention et des nouveaux risques comme la perte d'autonomie

et les facteurs environnementaux.

[...] Et surtout l'arrêt immédiat de toutes les restructurations sanitaires, avec la réouverture rapide des sites (services hospitaliers, maternités, centres d'IVG) indispensables (comme par exemple, pour ne prendre qu'un cas fortement médiatisé ces derniers mois, la réouverture de la maternité de La Seyne sur Mer).

Madame la Ministre, nous sommes disponibles pour vous rencontrer, afin de contribuer au rétablissement d'une nécessaire démocratie sanitaire tant nationale que locale, dans un nouveau climat de confiance et de respect, indispensable pour entamer enfin une concertation pluraliste et ouverte.

Nous vous souhaitons réussite et succès dans cette immense tâche de réhabilitation de l'hôpital public, de la remise en confiance des personnels, de la prise en compte de l'avis des usagers*, syndicats, élus et de la disparition des inégalités d'accès aux soins.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, nos meilleures salutations militantes.

Lure le 22/05/2012

Michel ANTONY président de la Coordination Nationale

* en leur assurant appuis, indemnités notamment de déplacement, formations, reconnaissance plus large et plus pluraliste surtout pour la représentation dans les différentes instances (dans ce cadre notre Coordination, jugée sans doute trop critique, a semble-t-il été systématiquement écartée, sauf rares exceptions). La pratique des ARS qui semblent privilégier certaines organisations est absolument démocratiquement inacceptable.